

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 1,
Numéro 3,
Novembre 2025**



**LES ÉDITIONS
CROCO**



**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2025 : 3.767

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;
 KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;
 MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 SANOGO Tiantio épouse BAMBA, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Sogotienin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

SILUE N'tchabétien Oumar

Maître de conférences CAMES,
Université Alassane Ouattara

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («.... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.

Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.

Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Etudes germaniques

1. **Les rapports nature et pouvoir politique dans la littérature de Bernard Dadié et Friedrich Schiller**
N'Dah Franck Ben Houassa KOUAMÉ & Léon Charles N'CHO..... 1-15
2. **La politique étrangère de la République fédérale d'Allemagne face au régime d'apartheid en Afrique du Sud de 1949 à 1990**
Jean-Yves KOUASSI & Ardjouman FOFANA..... 16-32

Etudes hispaniques

3. **Uso de preposiciones a/en y por/para por los estudiantes marfileños : análisis de errores**
Kouakou Béhégbin Désiré KONAN & Ousmane DIAWARA 33-43
4. **Estudio comparativo entre la sociocrítica de Pierre Zima y el Pachacuti literario agruediano**
Doforo Emmanuel SORO..... 44-57
5. **La violencia en la novela testimonial latinoamericana: un estudio de las obras de Manlio Argueta**
Kouassi Abraham PALANGUE..... 58-72

Anglais

6. **Femmes, résistance et espoir dans A Lesson Before Dying de l'écrivain afro-américain Ernest J. Gaines**
Adama SORO..... 73-85
7. **Epistemic and dynamic markers and their discursive functions in political and legal discourses in 1984**
Kouakou Félix KOFFI..... 86-96

Lettres Modernes

8. **Lecture transpoétique de chants de brumes de Kama Kamanda**
Carlos SÉKA..... 97-113
9. **Paratextualité et significativité textuelle de Le commandant Chaka de BABA Moustapha**
Kouadio Jean Parfait KAKOU..... 114-139
10. **De la performance à la sanction du personnage sexué chez Zola : une descente aux enfers ?**
Famahan SAMAKÉ..... 140-158

11. Du viol à la survivance : étude sociolittéraire de cicatrices de Cheikh Omar Zoré	
TIBIRI Dieudonné.....	159-179
12. Naturalisme zolien et intertextualité romantique : exemple du roman Le Rêve d'Emile Zola	
Assane Faye NDIAYE.....	180-193
13. Discours intermédiaire comme principe narratif dans Nouvel an chinois de Koffi Kwahulé	
Nancy Mireille Kanon.....	194-207
14. Le narrateur enfant, porte-voix du chaos socio-politique africain dans l'écriture mabanckouenne	
Angèle Nonnourou COULIBALY Épse KEI.....	208-221
15. Fonctionnement des phatèmes d'ouverture et de clôture dans les échanges conversationnels entre élèves et entre enseignant-élèves	
Brighella Jofrène KAYA BOUSSEMBOU, Prisca Aubain MFOUTOU & Alain Fernand Raoul LOUSSAKOUMOUNOU.....	222-233
16. Chanter le tabou pour théâtraliser l'indicible en Côte d'Ivoire : dérision, subversion et engagement dans la musique ivoirienne contemporaine	
YOKORE Zibé Nestor, ADJOURMANI Kouassi Martin & GOH Tianet Yannick Emmanuel.....	234-253
17. La pérennité des forêts verdoyantes de la région du Tonkpi en Côte d'Ivoire : une sommation des génies bienfaiteurs	
Wato Pierre LIEU.....	254-265

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

18. L'Intelligence artificielle générative, levier de transformation de l'enseignement-apprentissage et de la communication à l'ENSup de Bamako	
Ousmane DRAMANE.....	266-282
19. Pour une approche culturelle de l'impact des médias sociaux sur l'intelligence économique	
GUEU Singo Provos & DJE BI Kahou Albert.....	283-299
20. Revue de l'alphabet de l'Abbey	
N'Guessan Edmond APIA.....	300-314
21. Information éditoriale et téléphonie mobile en Côte d'Ivoire : modèle de diffusion avec le « SMSlivres »	
Renaud-Guy Ahioua MOULARET.....	315-337
22. Pour une herméneutique sémiotique du rite "kpe sɔsɔ" du Sud du Togo	
Zinsou HOUNZANGBE.....	338-355

23. Pratique du bilinguisme en milieu scolaire tchadien : le cas du Lycée Joseph Brahim Seid (Pala) du Mayo-Kebbi Ouest OUSMANE HASSANE OUSMANE, MOUYEBE OUASSANG & ALI MOUSSA.....	356-375
--	----------------

24. Les pratiques journalistiques en Afrique face à l'émergence de l'intelligence artificielle Maimouna DIA & Abdou DIAW.....	376-387
---	----------------

Patrimoine, art, culture, cinéma & tourisme

25. Augustin Kassi : odyssée d'un peintre naïf dans le monde de l'art Krou Eugène ASSOUMOU.....	388-401
---	----------------

26. Le conte, moyen d'éducation et d'enracinement culturel de la jeunesse en Côte d'Ivoire Ahouné Aké Marx.....	402-416
---	----------------

27. Le Tangani, identité culturelle des Baoulé Ayaou de Bouaflé à l'épreuve de la modernité Didier Patrick ABBÉ & Kiklan Désiré TOURÉ.....	417-430
--	----------------

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

28. Les maisons coloniales commerciales de Dimbokro : un patrimoine négligé Nagnénégué KONE.....	431-440
--	----------------

Histoire

29. Les forces de sécurisation des élections présidentielles (FOSEP) au Togo : entre heurs et heurts (1993-2020) Kouamé Jean Luc KOUASSIBLE & DIAKITE Brahim.....	441-458
---	----------------

30. Savoirs et savoir-faire indigènes au Khasso : cas de la prise de culotte et de pagne DIANKA Balla.....	459-476
--	----------------

31. La vie socioculturelle des populations transfrontalières : Cas des Nafana, Mo-Degha et Koulango (XIX^e-XX^e siècle) Mamadi Noumtché OUATTARA & Adja Doubia Angèle KOUAKOU.....	477-488
--	----------------

32. La Trajectoire de la filière industrielle du cycle au Burkina Faso, de 1963 à 2009 Alphonse BONI & Boubacar SAMBARE.....	489-505
--	----------------

33. Une relecture de l'ambassade britannique en pays ashanti en 1817 Kouamé Kossonou Frédéric SECRE.....	506-522
--	----------------

34. Intervention des grandes puissances dans les crises en Afrique centrale : entre partenariats et enjeux géopolitiques ? METSENA NDJAVOUA & Fodé Bangaly KEITA.....	523-533
---	----------------

- 35. L'évolution historique des relations économiques transsahariennes avec la partie occidentale du bassin du lac Tchad**
Aboukar ABBA TCHELLOU..... 534-546
- 36. Rituel du couronnement du pharaon Horemheb dans l'Égypte du Nouvel**
Assa Dramane TRAORE..... 547-561

Géographie

- 37. Variabilité climatique et saisons pluvieuses dans les régions du Gontougo et de l'Indenié-Djuablin (Est de la Côte d'Ivoire)**
Ali Kouabenan KOUAKOU, Kouakou Charles KONAN,
Kouadio Philippe Michael KONAN & Arsène DJAKO..... 562- 579
- 38. Pêche et changement climatique dans le delta central du Niger : cas de la commune de Djenné au Mali**
Idrissa Issa CISSE & Mahamar ATTIN 580- 593
- 39. Cartographie de l'érosion hydrique par application du modèle RUSLE à Akouai-Santai (Bingerville)**
Kobenan Etienne BINI, Kouadio Eugène KONAN,
Seydou Alassane SOW & Tiyégbo TOURE..... 594-610
- 40. Les conditions de vie des personnes déplacées dans l'ouest du Niger (Gothèye)**
DAOUDA BANA ASKANDARA &
ABDOULAYE BOUREIMA HASSANE..... 611-625
- 41. Perception des nuisances socio-environnementales des déchets d'emballages plastiques dans la ville de bouaké (Côte d'Ivoire)**
Bakary FOFANA, Angby Koffi Sidoine YAO &
Ahou Wlibly Ferdinand-Marcelle TAÏ & Bazoumana DIARRASSOUBA..... 626-641
- 42. Perception des populations sur la gestion des services sanitaires et la qualité de soins dans la commune urbaine de Koudougou (Centre-Ouest du Burkina Faso)**
Sylvain Roger BONKOUNGOU & Mathieu NAMA..... 642-657
- 43. État des lieux de la gestion des ordures ménagères au port d'Abidjan**
YRO Koulai Hervé, DJORO-DJAPI Élodie Ange Éléonore &
TOURE Noun Nadine Vanessa..... 658-670
- 44. Rôle stratégique des radios locales dans la reconstruction sociale à Toulepleu**
GAHIÉ Gnatin Mathias, KOFFI Assoumou André Luc,
Yaraba YEO KOFFI Brou Émile & LOUKOU Alain François..... 671-688
- 45. Typologie résidentielle et dynamiques socio-spatiales de l'habitat dans la commune de Port-Bouët (Abidjan, Côte d'Ivoire)**
Ohomon Bernard EVIAR & N'Dri Ernest KOUADIO..... 689-706

- 46. Dynamiques d'occupation et réorganisation des activités touristiques sur le littoral de Port-Bouët à Abidjan (Sud-Côte d'Ivoire)**
Kouassi Aimé YAO..... 707-721
- 47. Effets environnementaux des activités économiques transfrontalières à Igolo (commune d'Ifangni)**
QUENUM Comlan Irené Eustache Zokpénou, SABO Denis & DOSSOU GUEDEGBE Odile V..... 722-740
- 48. Migration planifiée et stress foncier dans le département de Bouaflé, centre-ouest ivoirien**
Ouattara Issa BOURAHIMA, Kouassi Combo MAFOU & Coulibaly SEIDOU..... 741-758
- 49. Problèmes environnementaux à Abobo-Sagbé : former à l'écocitoyenneté, une urgence éducative et sanitaire en Côte d'Ivoire**
Tintcho Assetou KONE épouse BAMBA..... 759-776
- 50. Pratiques agricoles et dégradation des terres dans le canton Bénoye (département de Ngourkosso au sud du Tchad)**
KELGUE Salomon, DJEMON Model & NODJIHOUDOU Alexis 777-793
- 51. Facteurs morpho-climatiques du risque d'inondation de la plaine alluviale sur l'axe Bakel-Matam (fleuve Sénégal)**
Gallo NIAN, Seydou Alassane Sow, Mbagnick FAYE & Mamadou NDIAYE..... 794-812
- 52. Facteurs climato-marins et dynamique côtière de Grand-Bassam de 1980 à 2023**
Abazé Henri-Joël BEDA, Yao Dieudonné KOUASSI & Kouamé Fulgence KOUAME..... 813-826
- 53. Maraîchage des femmes à Karakoro : entre opportunités économiques et fragilités structurelles**
Kouakou Camille GOLI, Tiécoura Hamed COULIBALY, Yao Mathias LOUKOU, Tchérégnimin Alidjata YEO & Koffi Simplicie YAO..... 827-843

Philosophie

- 54. Le féminisme en contexte africain : vers une égalité réelle entre l'homme et la femme ?**
Christ Guy Roland GBAKRÉ 844-858
- 55. De la culture du blâme à la culture positive de l'erreur : enjeux d'une conscience éthique d'amélioration continue en milieu médico-hospitalier**
Keumian Anicet DAGUI..... 859-875

56. La valeur sociale du darwinisme au-delà des frontières de la lutte et de la sélection	
Bourahima Ouattara N'GUETTIA.....	876-888
57. L'Afrique et le défi de développement social	
Firmin Konan YAO.....	889-901
58. L'éthique à l'épreuve des stratagèmes bioéconomiques de l'industrie biotechnologique chez Céline Lafontaine	
Attchoumounan Paulin OUATTARA.....	902-916
59. Violence par les élèves dans les écoles secondaires du Sénégal : le paradoxe de l'enseignement des valeurs morales	
Guène FAYE & Ousmane KANTE	917-934
60. Probabilisme et démocratie en Afrique : Quelle contribution ?	
Koffi Mathurin N'GUESSAN.....	935-945
61. Technosolutionnisme et environnement : enquête d'éthique des technologies vertes	
Sionfoungon Kassoum COULIBALY.....	946-958

Anthropologie et sociologie

62. Foi, pratiques religieuses et performances des étudiants du département de Sociologie de l'université de Kara (Togo)	
Nadiédjoh TCHELEGUE, Tamégnon YAOU & Yarou GUERA CHABI YORO.....	959-975
63. Protection et prise en charge de l'enfant au Mali : services et établissements étatiques et conventionnés	
Drahmane Fondo.....	976-996
64. Les élèves acteurs et victimes. Une analyse sur les expériences de consommation de drogues au Collège Catholique Monseigneur René Kouassi de Dabou	
ZEZE Marie-Thérèse Dahonnon & NIAMKE Jean Louis.....	997-1018
65. Radicalisation des groupes islamiques au nord du Mali : une analyse socio-politique du phénomène	
KONE Drissa & TOUKPO Guy Oscar Sical.....	1019-1030
66. Mutations foncières et reconfiguration des rapports à la terre à Gokra (centre-ouest ivoirien)	
BRIGNON TAPE Gboua Axel-wilfried & KONE Moussa	1031-1049
67. L'accompagnement numérique des enfants par les parents : fracture ou continuité éducative ?	
GNAHORE Batty Gervais.....	1050-1064

- 68. CMU et non-recours : analyse sociologique des perceptions et pratiques des premiers étudiants bénéficiaires de Bouaké (Côte d'Ivoire)**
Amenan Ruth Marylise KOUASSI, Sandra Méledje MEL & Attia Michel AKABILE 1065-1085
- 69. Gouvernance des Dros et résilience des victimes à Bouaké**
JOSELINE SAGOUHI GNAKA, MANAN Gnamien Elie & TCHETCHE Obou Mathieu..... 1086-1102
- 70. Enjeux et défis de stabilisation des rapports sociaux dans le milieu rural ivoirien**
Roméo BIE & Ludmilla Yaa Kra Mensan Adjéi..... 1103-1118
- 71. Résilience des populations riveraines dans la gestion des ressources de l'Okpara à Tchaourou au Bénin**
Amoussoun Zacharie BADJAGOU, Abdel Aziz MOSSI & Okry Brice IDJIWA..... 1119-1137
- 72. Diversité de formes de gestion conjointe de la famille chez les couples mariés d'Air-France (Bouaké, Côte d'Ivoire)**
KONAN Yao Escar, YEBOUA Atta Kouassi Didier & KOUAKOU Konan Jérôme..... 1138-1155

Psychologie

- 73. Réseaux sociaux, organisation du travail et procrastination chez les élèves de 3e à Adjamé**
Yemou Jeanne N'TAIN..... 1156-1173
- 74. Intelligence émotionnelle, Motivation et Investissement Subjectif chez les enseignants du secondaire public de Côte d'Ivoire**
Aya Michèle Edith Koffi..... 1174-1188
- 75. Vécu psychique du trauma de la violence sexuelle chez une survivante de l'ONG Bloom**
Kouakou Alain PRAO, Ekissi Jean Armel KOFFI & Marie-Joelle Akiapo AKIAPPO..... 1189-1206
- 76. Mécanismes endogènes de santé mentale en contexte de crise sécuritaire : Cas de Kaya (Burkina Faso)**
Ali TAO, Marian BELEM, Daouda KOUMA & Rasmata NABALOU BAKYONO..... 1207-1221

Science de l'éducation

- 77. Résoudre la crise des séries scientifiques aux lycées de Toliara par le renforcement du matériel didactique**
Bastoin CHADHOULI & Marinah NANTENAIKO..... 1222-1238
- 78. Les usages de l'intelligence artificielle et leur incidence sur les performances scolaires des élèves du secondaire au Burkina Faso**
Adama TRAORE & Benjamin SIA..... 1239-1256

SECTION 4 : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

- 79. Cadre conceptuel et théorique de la gouvernance des marchés publics :
une esquisse littéraire**
Soumaïla ONGOÏBA, Houdou Attikou DIALLO & Abdoulaye MAIGA..... **1257-1274**
- 80. Vers une meilleure accessibilité aux services de santé
grâce aux énergies renouvelables au Mali :
cas de la commune rurale de Kalaban Coro**
Ahmadou Abdourahimi DIALLO, Bokary DIALLO,
Adama DIABATÉ & Houdou Attikou DIALLO..... **1275-1288**
- 81. Contribution des institutions de microfinance
au bien-être des femmes en Guinée**
Diarra ZOUMANIGUI & Fatoumata Kenda DIA..... **1289-1305**

Cadre conceptuel et théorique de la gouvernance des marchés publics : une esquisse littéraire

Soumaïla ONGOÏBA

Doctorant,

Ecole Doctorale « Droit-Economie-Sciences Sociales-Lettres et Arts » (ED-DESSLA),

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB),

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Bamako (FSEG),

Bamako – Mali,

Email : soumailaongiba@gmail.com ;

Houdou Attikou DIALLO

Enseignant-chercheur, Université des Sciences Sociales

et de Gestion de Bamako (USSGB)

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)

Bamako – Mali,

Email : had12001@yahoo.fr

&

Abdoulaye MAIGA

Enseignant-chercheur,

Universitaire en Recherche Économique et Sociale (CURES),

Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de Bamako (FSEG),

Université des Sciences Sociales et de Gestion (USSGB),

Bamako – Mali,

Email : maigis@yahoo.fr

Date de soumission : 25-08-2025

Date de publication : 30-11-2025

Résumé

Cet article propose une réflexion approfondie sur le cadre conceptuel et théorique de la gouvernance des marchés publics, à travers une revue critique de la littérature. L'objectif est de clarifier les notions clés de gouvernance, de commande publique et de performance, tout en identifiant les principaux fondements théoriques mobilisés dans l'analyse du système de passation des marchés publics. À partir d'une approche exploratoire, l'étude s'appuie sur les théories de la nouvelle gestion publique, de l'agence et de la gouvernance institutionnelle, pour comprendre les mécanismes qui structurent la transparence, l'efficacité et la redevabilité dans le processus de commande publique. Elle met en lumière les évolutions du cadre réglementaire depuis les réformes institutionnelles inspirées par les normes internationales (OCDE, UEMOA), tout en soulignant les limites persistantes liées à la mise en œuvre : faible professionnalisation des acteurs, corruption, manque de contrôle et de suivi-évaluation.

Mots clés : gouvernance ; transparence, passation ; marchés publics.

Conceptual and theoretical framework of public procurement governance: a literary sketch

Abstract

This article offers an in-depth reflection on the conceptual and theoretical framework of public procurement governance in Mali, through a critical review of the literature. The aim is to clarify the key notions of governance, public ordering and performance, while identifying the main theoretical foundations mobilized in the analysis of the public procurement system.

Using an exploratory approach, the study draws on the theories of new public management, agency and institutional governance, to understand the mechanisms that structure transparency, efficiency and accountability in the public procurement process. It highlights changes in the Malian regulatory framework since the institutional reforms inspired by international standards (OECD, UEMOA), while highlighting persistent limitations linked to implementation: low professionalization of players, corruption, lack of control and monitoring-evaluation.

Keywords : Governance ; transparency ; procurement ; public procurement

Introduction

Les marchés publics, levier majeur de la politique économique, sociale et institutionnelle des États, occupe une place centrale dans la gestion des finances publiques. En Afrique, notamment au Mali, les marchés publics mobilisent entre 16 et 25 % du PIB dans plusieurs pays (S. Fourati et L. Nsalou, 2022 : 165). Ce poids stratégique justifie une vigilance accrue quant à leur gouvernance, dans un contexte marqué par des exigences croissantes en matière de transparence, d'efficacité, de redevabilité et de lutte contre la corruption. Depuis les années 2000, le Mali a entrepris plusieurs réformes, aboutissant entre autres à la création de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMDS), de la Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (DGMP-DSP) et l'adoption du Code des marchés publics révisé, conformément aux directives de l'UEMOA.

Sur le plan théorique, les fondements de la gouvernance des marchés publics (GMP) reposent sur la science administrative, la théorie de l'agence (M. Jensen et W. Meckling, 1976), la nouvelle gestion publique (C. Hood et M. Jackson, 1992), et l'approche institutionnaliste. Ces approches permettent de mieux cerner les enjeux de la gouvernance, marqués par des défis de délais longs, surcoûts, qualité déficiente et gouvernance opaque.

Ce travail propose une analyse conceptuelle et théorique de la GMP, visant à mieux saisir ses fondements scientifiques, ses limites et perspectives de recherche, autour de la question centrale : Quel est l'apport de la revue de la littérature à la gouvernance des marchés publics ?

Pour répondre à cette question, cette étude se structure en deux parties, au-delà de l'approche méthodologique : le cadre conceptuel de la GMP (1) et son approche théorique (2).

Méthodologie

La présente étude adopte une approche fondée sur une revue de littérature structurée. Elle vise à analyser les fondements conceptuels et théoriques de la gouvernance des marchés publics. Il ne s'agit pas d'une étude empirique fondée sur des données de terrain, mais plutôt d'un travail de synthèse critique destiné à clarifier les notions-clés et à situer les débats scientifiques.

L'étude s'inscrit dans une démarche documentaire qui repose sur l'analyse de sources secondaires. Elle constitue une recherche théorique dont l'objectif est de construire un socle de compréhension solide pour de futures investigations sur la gouvernance des marchés publics.

1. Cadre conceptuel de la gouvernance des marchés publics

Le concept de gouvernance, bien qu'existant au moins depuis le XVIII^e siècle (C. Gobin, 2007 : 54), est réapparu dans les années 1990 sous une forme nouvelle. Il a ainsi été remis à l'honneur, au cours de cette période, par des économistes et politologues anglo-saxons et par certaines institutions internationales, notamment l'ONU, la BM, le FMI (C. Huynh-Quan-Suu, 2017 : 2). « Compte tenu de leur ampleur, les MP ne constituent pas simplement de simples achats techniques [...]. Les marchés publics peuvent servir des objectifs économiques, sociaux et politiques en termes d'affectation des ressources et de transfert des capitaux » (B. Ayhan et Y. Üstüner, 2015 : 697).

Les partisans de ce courant associent la bonne gouvernance à l'élaboration de nouvelles techniques efficace de gouvernement (J. Pitseys, 2010 : 216).

Les marchés publics (MP) sont un moyen d'assurer la mise en œuvre des politiques publiques et de fournir des biens et services aux citoyens (O. Camara et S. Thera, 2023 : 278). Bien que différents, les marchés publics et la gouvernance sont deux domaines interconnectés. De plus, la gouvernance des MP, lorsqu'elle s'exerce dans un cadre légal et réglementaire approprié, permet de soutenir les principes de bonne gouvernance tels que la concurrence, la transparence, l'égalité de traitement et l'efficacité. C'est pour toutes ces raisons que seront définis certains concepts clés du présent thème tels que : la gouvernance ; les marchés publics ; la gouvernance des marchés publics, etc., afin de mieux comprendre leurs interactions.

1.1. Définitions du concept de gouvernance

D'un point de vue général, la gouvernance est perçue comme un concept associé « à tout et n'importe quoi, et recouvre à la fois l'éthique en politique, le contrôle des représentants

politiques, la réforme des institutions internationales, les accords public-privé, etc. » (J. Pitseys, 2010 : 207). Comme le souligne la maxime « gouverner, c'est prévoir, et ne rien prévoir, ce n'est pas gouverner, c'est courir à sa perte » (E. De Girardin, 1852 : 19).

Gouverner implique aussi diriger ou administrer. Elle n'est pas le management, mais « le management du management » (M. Dufour et al., 2021 : 15). La gouvernance est selon le Docteur Ousmane Sy, « la gestion des cohérences » (O. Sy, 2009).

Concept interdisciplinaire, la gouvernance se décline en : gouvernance verticale et horizontale ; gouvernance des marchés publics (GMP) ; gouvernance publique ; privée ; mondiale ; environnementale ; foncière ; réglementaire ; participative ; collaborative ; d'entreprise ; de la santé ; de projet ; du paysage ; de l'internet ; de la blockchain ; de contrats etc. Toutefois, cette étude axera son analyse sur un nombre restreint de ces dimensions.

Gouvernance globale et gouvernance d'entreprise

▪ La gouvernance globale

Aussi appelée gouvernance mondiale, la gouvernance globale concerne la manière dont les différents domaines d'activités sont gouvernés à l'échelle planétaire ou mondiale. Elle implique des mécanismes de régulation internationale, formels ou informels, engageant l'ensemble des partenaires privés et publics. Aujourd'hui, les problèmes de gouvernance mondiale sont devenus trop complexes pour qu'un seul pays puisse les résoudre (J. Jang et al., 2016 : 4).

▪ La gouvernance d'entreprise

En sciences politiques, la gouvernance fait référence à la coordination et au contrôle d'acteurs autonomes mais interdépendants. Également connue sous le vocable de Corporate governance (G. Charreaux, 1996 : 28 ; D. Bakkour, 2013 : 3), « la gouvernance d'entreprise se définit aussi comme l'ensemble des mécanismes organisationnels qui ont pour effet de délimiter les pouvoirs et d'influencer les décisions des dirigeants, autrement dit, qui gouvernent leur conduite et définissent leur espace discrétionnaire » (D. Bakkour, 2013 : 4).

Il existe différents types de gouvernance d'entreprise :

- La gouvernance actionnariale

Également connue sous le nom de modèle actionnarial, elle vise à maximiser la richesse des actionnaires. Les administrateurs sont généralement choisis par les actionnaires qui disposent d'un réel pouvoir de décision. Christophe Bonnet, (2020), dans sa thèse intitulée « La gouvernance actionnariale », propose une approche intégrée et contingente. Quant à Riadh

Garfatta, il a analysé la relation entre l'actionnariat salarié et la création de valeur dans le cadre d'une gouvernance à la fois actionnariale et partenariale (R. Garfatta, 2010 : 17).

- **La gouvernance partenariale**

« La valeur partenariale s'appuie sur une mesure globale de la rente créée par la firme en relation avec les différents SH et non les seuls actionnaires » (G. Charreaux et P. D'esbrières, 1998 :60). La gouvernance partenariale s'oppose à la gouvernance actionnariale, qui repose sur les seuls intérêts des actionnaires (A. Hicham et B. Zakaria, 2023 : 265). Rajan Raghuram et Luigi Zingales ont inspiré la théorie de la gouvernance partenariale. Ils soulignent, l'importance de la prise en compte des intérêts des parties prenantes (R. Raghuram et L. Zingales, 2001 : 10). Pour Gerard Charreaux, la gouvernance partenariale est une démarche de régulation entre managers et parties prenantes dans une approche de co-construction (G. Charreaux, 2011 : 13).

Gouvernance publique et bonne gouvernance

▪ **La gouvernance publique**

La Banque africaine de Développement (BAD) a défini la gouvernance comme : « un processus exposant la manière dont le pouvoir est exercé dans la gestion des affaires d'une nation, et ses relations avec d'autres nations » (BAD, 1999 : 2). Quant aux chercheurs David de Ferranti, Justin Jacinto, Anthony J. Ody, Graeme Ramshaw, ils définissent la gouvernance comme : « la qualité globale de la relation entre le gouvernement et les citoyens : sensibilité aux aspirations de la population, efficacité, probité et équité » (D. De Ferranti et al., 2014 : 8).

Du point de vue des droits de l'homme, d'après les NU, elle désigne avant tout « le processus par lequel les institutions publiques conduisent des affaires publiques, gèrent des ressources publiques et garantissent la réalisation des droits de l'homme¹ ».

▪ **Notion de bonne gouvernance**

En droit constitutionnel,

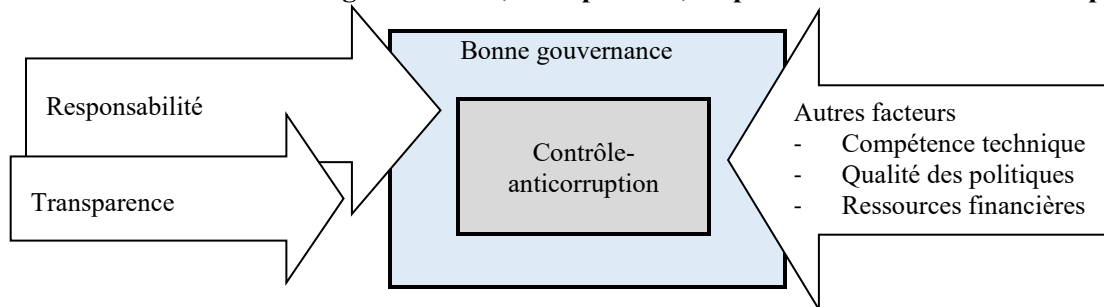
l'idéologie de la bonne gouvernance, [...], tend à appréhender la gestion, aussi bien des institutions publiques que des personnes privées, sous l'angle de l'efficacité économique, de la transparence et des procédures participatives, dans un contexte économique libéralisé (Lexique des termes juridiques, 2017-2018 : 463).

La bonne gouvernance repose sur des principes fondamentaux tels que : l'obligation de rendre compte ; la transparence ; l'efficacité et l'efficience ; la réceptivité ou réactivité ; la prospective ; la primauté du droit ; la démocratie (G. Fellou, 2007 : 2). David de Ferranti, Justin

¹ <https://www.ohchr.org/fr/good-governance/about-good-governance> (consulté le 04/11/2023).

Jacinto, Anthony J. Ody, Graeme Ramshaw établissent d'étroites relations entre la gouvernance publique et certains de ses principes fondamentaux. Le schéma suivant illustre ces relations.

Schéma 1 : Relation entre gouvernance, transparence, responsabilité et contrôle corruption



Source : (D. De Ferranti et al., 2014 : 11)

1.2. Notions de marchés publics (MP) et concept de gouvernance de MP

L'étude de cette section portera sur la compréhension de la notion de marchés publics, à travers une approche réglementaire, jurisprudentielle, et doctrinale, avant de se pencher sur l'analyse du concept de gouvernance des marchés publics (GMP).

1.2.1. Notions de marchés publics

▪ Définition réglementaire des marchés publics

La définition réglementaire est la plus importante, car elle a force légale. A ce titre et selon les dispositions de la loi type de la Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International (CNUDCI) sur la passation des marchés publics² : « Le terme “marché” désigne un ou plusieurs contrats conclus entre l'entité adjudicatrice et un ou plusieurs fournisseurs ou entrepreneurs à l'issue de la procédure de passation de marché » (CNUDCI, 2011 : 7).

En revanche, au sens de la directive (transposé dans la réglementation malienne) portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public dans l'UEMOA (N°04/2005/CM/UEMOA, 2005 : 3), l'article premier définit un marché public comme « un contrat écrit conclu à titre onéreux par une autorité contractante pour répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services [...] ».

▪ Définition jurisprudentielle des marchés publics

Notons que dans bon nombre de pays de l'espace UEMOA, il n'existe pas de définition jurisprudentielle des MP, à l'image du Mali où la Section administrative de la Cour suprême n'en fournit aucune (A. Dicko, 2018). Cependant, en se référant au droit administratif français,

² Référence internationale en matière de réforme du droit des marchés publics, la loi type est destinée à être incorporée dans les législations nationales, afin de favoriser l'harmonisation des normes internationales dans le domaine. Sa première version a été adoptée par la CNUDCI le 16 juillet 1993 et concerne les biens de construction ; la deuxième : le 15 juin 1994 et se rapporte aux biens, travaux et services et la 3^e : le 1^{er} juillet 2011.

deux critères établis et repris par certains pays francophones, permettent de comprendre les MP sous un angle différent. Il s'agit d'une part, un critère organique (subjectif), posant comme condition indispensable mais insuffisante, la présence d'une personne publique en tant que contractante (J. Morand-Deville, et al., 2017), et, d'autre part, un critère matériel alternatif. Ce second critère, et selon la décision CE, Société des Granits porphyroïdes Des Vosges, n°30701, Recueil Lebon du 31 juillet 1912, permet de prendre connaissance de l'existence des clauses exorbitantes du droit commun, ou la « participation directe d'une personne publique.

▪ Définition doctrinale des marchés publics

Pour la doctrine, est considéré comme marché public : « tout contrat à titre onéreux conclu entre, d'une part, un maître d'ouvrage et, d'autre part, une personne physique ou morale [...], ayant pour objet, [...] l'exécution de travaux, la livraison de fournitures ou la réalisation de prestations de services ». (S. Yakoubi, 2008 : 30).

Cette définition, qui partage plusieurs points de similitude avec la conception réglementaire, est confortée par une autre définition doctrinale, concevant cette fois-ci les marchés publics comme des contrats administratifs conclus à titre onéreux entre les acheteurs publics et les opérateurs publics ou privés, pour répondre à leurs besoins en matière de travaux, fournitures ou services (D. Jean-Christophe, 2017 : 5-9). Ainsi à partir de toutes ces définitions, il convient de retenir qu'un marché public est un contrat écrit, préparé, passé et conclu à titre onéreux par une ou plusieurs autorités contractantes publiques ou privées avec un ou plusieurs opérateurs publics ou privés (fournisseurs, entrepreneurs et prestataires), pour répondre à des besoins publics de toutes natures, en matière de fournitures, de travaux et de services (Auteur).

1.2.2. Concept de gouvernance de marchés publics

La notion de gouvernance de marchés publics (GMP) englobe plusieurs définitions. Cependant, cette étude, se limitera à quelques-unes, notamment celles proposées par Etienne Lompo ; les Nations unies (NU) et l'OCDE.

▪ Conception d'Etienne LOMPO

Étienne LOMPO, au cours de son étude sur les mécanismes de la gouvernance et du management public au Burkina Faso, dans lesquels il a examiné l'état des lieux de la gouvernance des MP, affirme :

Les marchés publics relèvent de plusieurs domaines d'études, mais s'intègrent plus dans celui des finances publiques. Dans ce domaine, la gouvernance renvoie à l'utilisation et à la gestion optimale des ressources financières de manière transparente avec intégrité, équité et obligation de rendre compte (E. Lompo, 2015 : 19).

▪ **La conception des Nations unies (NU)**

Selon les Nations unies (UN, 2003), dans la Résolution 58/4 de l'Assemblée générale du 31 octobre 2003, une bonne gouvernance dans les MP se caractérise notamment par une attention particulière portée à : la prévention de la corruption dans les marchés publics ; la gestion des finances publiques ; la gestion efficace des risques de corruption tout au long du cycle de passation des marchés publics. Cette résolution a, en outre, mis l'accent sur la transparence, l'accès à l'information ; le respect des normes juridiques et éthiques ; l'efficacité ; la définition des responsabilités et l'effectivité de leur exercice par les acteurs du système de GMP.

▪ **La conception de l'OCDE**

Selon l'OCDE, à travers la Méthodologie d'Evaluation des Systèmes nationaux de Passation des Marchés (MAPS)³, toute politique de bonne gouvernance dans les marchés publics doit s'articuler autour de quatre (04) piliers fondamentaux que sont :

- ✓ Un cadre juridique et politique régissant la passation des marchés dans le pays ;
- ✓ Une architecture institutionnelle, un système et une capacité réelle de gestion ;
- ✓ Un système d'acquisition fonctionnel et ouvert à la concurrence du marché ;
- ✓ Un système de passation des marchés publics intègre.

▪ **Essai de définition de la gouvernance des marchés publics**

Après un tour d'horizon quant aux différentes conceptions concernant la gouvernance ; les marchés publics ; la gouvernance des marchés publics, les constats suivants se dégagent : les concepts considérés incluent tous des principes de bonne gouvernance. En ce qui concerne l'Afrique, et plus particulièrement sa partie occidentale, l'UEMOA, à travers la Directive n°04/2005/CM/UEMOA (2005), a instauré des procédures visant à accroître la transparence et l'efficacité des marchés publics des États membres. Ainsi, sur la base d'un recoupement d'éléments issus de plusieurs sources, il ressort la définition suivante : La gouvernance des marchés publics (GMP) est un ensemble cohérent de processus, de règles, d'institutions ainsi que d'acteurs publics et privés, qui, par le biais de contrats publics, œuvrent à garantir une gestion participative, transparente et efficiente des ressources publiques, dans l'équité et la redevabilité, en vue de mieux répondre aux besoins collectifs (Auteur).

³ La Méthodologie d'Evaluation des Systèmes nationaux de Passation des Marchés (MAPS) est un outil qui a été développé par la Banque mondiale en collaboration avec l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE) et d'autres partenaires. Elle vise essentiellement à promouvoir et à accélérer la mise en place d'un système de passation des marchés publics moderne.

2. Présentation de quelques approches et modèles théoriques

Au regard de l'importance que revêt la gouvernance des marchés publics (GMP) dans la réussite des projets de développement et programmes de politiques publiques, il est opportun de s'intéresser, à quelques approches et modèles théoriques de la GMP.

2.1. Approches théoriques

La théorie des contrats ainsi que la théorie économique des enchères ont suscité l'intérêt de plusieurs domaines d'analyse, notamment la réflexion économique et plus particulièrement les marchés publics (O. Camara, 2023 : 69). Ainsi, nous examinerons quelques-unes des théories les plus pertinentes, ayant marqué l'essor de MP et celui de sa gouvernance.

2.1.1. Théorie des probabilités, des enchères et des jeux

Bien que lié à la théorie des probabilités et à celle de la décision, le théorème de Bayes, paru à titre posthume, a permis de calculer la probabilité d'un événement, ce qui le rend utile pour mettre à jour les probabilités dans divers contextes, y compris dans la théorie des jeux, et pour guider les choix des opérateurs dans les marchés publics (T. Bayes, 1764). Malgré son ancienneté, les enchères n'ont connu leurs premiers travaux universitaires qu'à travers John von Neumann et Oskar Morgenstern, sur les appels d'offres dans le secteur boursier (J. V. Neumann et O. Morgenstern, 1944), suivi par ceux de Lawrence Friedman qui étudiait le cas d'un offreur unique (L. Friedman, 1956 : 104-112), puis de William Vickrey sur la théorie des jeux (W. Vickrey, 1961 : 8-37). Avec l'intérêt grandissant de la discipline, John Harsanyi découvrit l'équilibre de Nash (J. Harsanyi, 1967, 159-182), mettant un terme à la critique selon laquelle la plupart des résultats issus de la théorie des jeux dépendaient d'une hypothèse irréaliste : « celle de connaissance commune des paiements du jeu » (O. Tercieux, 2006 : 85).

Selon Harold Demsetz, les situations de monopoles naturels devraient être remplacées par des enchères dans l'attribution des concessions (H. Demsetz, 1968 : 33-38). Plus tard, Williamson, contrairement à Demsetz, proposa en lieu et place des enchères pour les mêmes situations, une sélection basée sur un cahier des charges. Cette méthode est encore largement utilisée dans les MP (O. Williamson, 1975, 64).

2.1.2. Théorie des contrats, d'efficience et de la réglementation

Au-delà des enchères et de la théorie des jeux, Flamme étudie enfin les aspects juridiques et pratiques liés à la passation des marchés publics, en mettant l'accent sur la théorie générale des contrats de l'administration (M. A. Flamme, 1969). La théorie des contrats étudie les relations d'échange entre des agents économiques, en tenant compte des contraintes institutionnelles et informationnelles qui s'imposent à eux. Selon Paul Milgrom, pour atteindre l'efficience dans

les marchés publics, la concurrence doit être promue et la corruption prévenue (P. Milgrom, 2004). Pour d'autres auteurs, les facteurs réglementaires, organisationnels et socioculturels jouent un rôle fondamental dans les MP pour l'atteinte des objectifs de qualité des projets (Ndolo. E., 2014 :10). Pour plus de qualité et d'efficacité, Cooper Kenneth estime qu'il est indispensable de tendre vers une amélioration continue au sein des organisations publiques et privées (K. Cooper, 1993, 17-21).

2.2. Quelques modèles théoriques

Les marchés publics constituent un domaine important pour les États, en raison des enjeux financiers considérables, ainsi que des enjeux de gouvernance au sein desquels ils évoluent. Plusieurs auteurs se sont intéressés à ce domaine et y ont développé des modèles. Il s'agit de :

2.2.1. Modèles de Thaï et modèle de Régression Linéaire Multiple

L'analyse de la gouvernance des marchés publics (GMP) nécessite des outils conceptuels et méthodologiques adaptés à sa complexité. Le modèle systémique de Thaï (2001) permet d'appréhender les MP comme un ensemble dynamique d'éléments interagissant pour atteindre des objectifs spécifiques. Quant au modèle de Régression Linéaire Multiple (RLM), il offre un cadre quantitatif robuste pour mesurer l'impact de diverses dimensions de la GMP.

▪ Approche systémique : Modèle de Khi V. Thaï

L'approche systémique a été utilisée par le Professeur d'Administration publique Khi, V. Thaï comme méthode d'enquête pour examiner en profondeur les marchés publics (K. V. Thaï, 2001). Par la suite, l'OCDE (MAPS, 2003-2004) y a fait recours en tant que Méthodologie d'évaluation des systèmes nationaux de passation des marchés. Ainsi, l'approche systémique consiste à examiner et comprendre un phénomène tout en le considérant comme un système. Quant au système, il est constitué d'un « un ensemble d'éléments qui interagissent dans une dynamique d'atteindre un but spécifique » (W. O'Shaughnessy, 2006 : 22, cité par O. Camara, 2023 : 101).

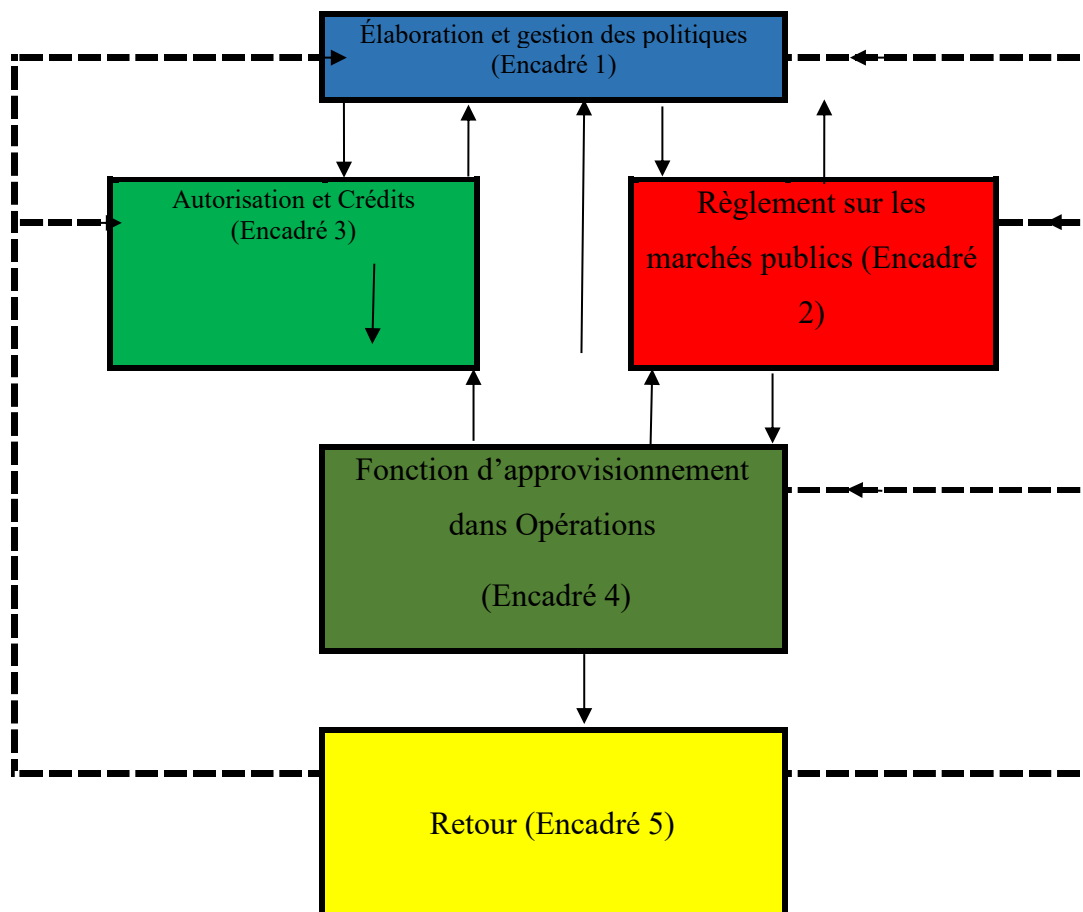
Cependant, les systèmes de passation des marchés publics sont si dynamiques qu'ils ne peuvent être compris uniquement à partir de leurs seuls éléments constitutifs ou les parties qui constituent une institution (K. V. Thaï, 2001). Il est donc indispensable de faire recours, en plus, à d'autres éléments pour une compréhension plus exhaustive.

Une représentation schématique d'un système de passation de marchés publics a été réalisée par K. V. Thaï, (2001 : 18). Selon l'auteur, le **schéma 2**

représente visuellement l'ensemble de la portée des marchés publics, qui se compose de cinq éléments principaux : l'élaboration et la gestion des

politiques (encadré 1), la réglementation des marchés publics (encadré 2), l'autorisation et les crédits de passation des marchés (encadré 3), la fonction de passation des marchés publics dans les opérations (encadré 4) et les commentaires (encadré 5).

Schéma 2 : Représentation d'un système des marchés publics selon Khi, V. Thai



Source : Système des marchés publics : Khi, V. Thai, (2001), pp.18.

Légende : 1... → Direct sur la relation et réformes/ajustements ;
2. → Retour d'information.

▪ **Modèle de Régression Linéaire Multiple (RLM)**

Christophe Chesneau explique en substance qu'un modèle de Régression linéaire multiple (RLM) est une extension de la régression linéaire simple qui permet de modéliser la relation entre une variable dépendante ou endogène continue et plusieurs variables explicatives ou indépendantes (C. Chesneau, 2023 : 9-10). Le but est d'expliquer ou de prédire la variable dépendante à partir de plusieurs facteurs explicatifs. Le modèle s'exprime sous la forme linéaire suivante : $Y_i = \beta_0 + \beta_1 X_{i1} + \beta_2 X_{i2} + \dots + \beta_p X_{ip} + \epsilon_i$ → **$Y_i = \beta_0 + \beta_1 X_{i1} + \beta_2 X_{i2} + \dots + \beta_p X_{ip} + \epsilon_i$**

Y_i est la variable à expliquer ; X_{ij} les variables explicatives, β_j les coefficients à estimer, et ε_i le terme d'erreur aléatoire. β_0 : constante (intercept) ; $\beta_1, \beta_2, \dots, \beta_5$: coefficients de régression mesurant l'impact de chaque dimension de la gouvernance sur la performance

Modèle de l'OCDE et autres modèles

▪ Modèle d'analyse systémique de l'OCDE

La MAPS est une méthodologie basée sur une approche systémique d'analyse des marchés publics d'un pays. Ce modèle systémique a été conçu entre 2003 et 2004 par l'Organisation de Coopération et de Développement économique (OCDE, 2003-2004). De la finalisation de sa première version à ce jour, la MAPS a été utilisée pour évaluer des dizaines de systèmes nationaux de passation de MP, notamment en Afrique. La nouvelle version fait suite à l'introduction des objectifs de développement durable (ODD) (MAPS, 2018-2021). Ainsi, la méthodologie repose sur l'analyse du contexte et l'utilisation d'un système d'indicateurs à quatre piliers (cadre juridique et politique, cadre institutionnel, fonctionnement du système, responsabilité et transparence), et l'évaluation des faiblesses principales du système national pour identifier les risques et proposer des stratégies de réforme (MAPS, 2018-2021, p.7,13). Cette méthodologie permet d'identifier les forces et faiblesses d'un système de passation des MP, suivant le rapport qualité/prix, la transparence, l'équité et la bonne gouvernance (MAPS, 2018-2021, pp.2 et 5). En revanche, la MAPS fait l'objet de critiques sévères, notamment en ce qui concerne sa pertinence et son application universelle. Pour autant, elle demeure un outil d'analyse très pointu et un cadre de référence largement utilisé. Le modèle d'analyse se présente ainsi :

Schéma 3 : Représentation de la structure d'ensemble de la MAPS



Source : OCDE, MAPS, (2018-2021 : 7).

▪ **Regard sur les modèles issus des enchères ainsi que sur d'autres modèles**

- **Quelques modèles issus des enchères**

Les recherches sur les enchères, mettent en lumière les applications majeures de la théorie des jeux (R. Barbar et F. Forges, 2007 : 965-984).

Plus communément, « une enchère est un mécanisme d'allocation dans lequel un agent [...] met en concurrence par une procédure concurrentielle écrite ou orale, plusieurs demandeurs (ou offreurs) sur la base d'une règle préannoncée d'allocation et de paiement définissant celui ou ceux qui obtiendront (ou fourniront) le ou les biens... » (O. Camara, 2023 : 70).

Les mécanismes d'enchères et d'appel d'offres possèdent une longue histoire et sont aujourd'hui utilisés pour un large éventail de transactions. De nombreux économistes considèrent la théorie des enchères comme l'une des plus grandes réussites de la théorie économique moderne. Ainsi, trois modèles ont été étudiés : le modèle à valeurs privées indépendantes de Vickrey (1961), le modèle symétrique à valeur commune de Rothkopf (1969), et l'asymétrie à valeur commune de Wilson (1967-1969).

Dans leur article de synthèse, Milgrom et Weber (1982), cités par O. Camara, (2003 : 69), ont démontré que la plupart de ces modèles étaient des cas particuliers d'un modèle général à valeurs affiliées. Selon R. Barbar et F. Forges, (2007 : 966), parmi les chercheurs ayant travaillé sur les enchères, c'est la théorie des jeux non coopératifs, qui met en avant le comportement stratégique des agents rationnels, qui est automatiquement utilisée. Une vente aux enchères exige parfois que l'agent révèle qu'il est prêt à payer pour le bien ainsi que le coût de sa fourniture, ce que le monopoleur ne connaît généralement pas (O. Camara, 2023 : 70). Certains auteurs se sont aperçus que les MP sont souvent attribués de manière inefficace en raison de la complexité des processus, des monopoles et de la corruption. Ils proposent l'utilisation de mécanismes d'enchères, la transparence dans l'attribution et la participation de la société civile pour améliorer l'efficacité des MP. (P. A. Mori et N. Doni, 2010, 101).

- **Autres modèles :**

D'autres modèles, tels que la théorie des incitations, la théorie des contrats, ou encore le modèle de mise en concurrence en économie des marchés publics, pour ne citer que ceux-ci, ont été développés. Pour ce qui est du modèle de mise en concurrence en économie des MP (R. Forsythe, R. Isaac et T. Palfrey, 1989 ; E. Auriol et J. J. Laffont, 1992), le système concurrentiel se développe sous la forme d'un entonnoir, qui suit l'évolution de la quantité de services soumis à l'achat public. C'est d'ailleurs ce qui explique l'existence de plusieurs modes de passation.

Quant au modèle théorique des incitations, en économie, il étudie la manière dont les incitations influencent le comportement des individus ou des organisations. Il est utilisé dans les MP pour concevoir des mécanismes de rémunération pour les fournisseurs de services publics, en vue d'encourager la concurrence et améliorer l'efficacité des procédures. La théorie des incitations a été largement développée par des auteurs, comme J. Tirole, (2008), J. Mirrlees, (1971) ; L. Simula et A. Trannoy, (2007) ; J-Y. Juban et al., (2015). D'autres chercheurs en économie, tels que G. Deleplace et C. Lavialle, (2017) ou L. Thomas, (1997), ont étudié l'application de cette théorie aux MP, en faisant recours à des modèles mathématiques et à des études empiriques.

Conclusion

La gouvernance des marchés publics constitue aujourd'hui un enjeu majeur dans la recherche de l'efficacité de l'action publique, en particulier dans les pays en développement. À travers cette esquisse littéraire, il est apparu que la commande publique n'est pas seulement un outil de régulation économique, mais également un indicateur de la qualité de la gouvernance administrative et institutionnelle d'un État. Sur le plan conceptuel, la gouvernance des marchés publics repose sur des principes fondamentaux tels que la transparence, la redevabilité, l'efficacité, la participation et l'intégrité. Ces principes, largement reconnus par les normes internationales (OCDE, Banque mondiale, UEMOA), doivent être contextualisés pour répondre aux réalités spécifiques de chaque pays.

D'un point de vue théorique, plusieurs approches (notamment la théorie de l'agence, la nouvelle gestion publique et l'institutionnalisme) permettent d'analyser les dysfonctionnements et les leviers d'amélioration du système. Ces modèles éclairent les relations entre les acteurs, les asymétries d'information, les mécanismes de contrôle et les incitations à la performance. Cette synthèse met en lumière la nécessité de renforcer non seulement les dispositifs réglementaires et les capacités institutionnelles, mais aussi les bases théoriques de l'analyse des marchés publics pour mieux orienter les réformes futures. Elle appelle à des recherches empiriques plus approfondies, centrées sur l'évaluation des effets de la gouvernance sur la performance, la qualité de la dépense publique et la confiance des citoyens dans les institutions.

En définitive, une gouvernance efficace et contextualisée des marchés publics est un préalable à toute politique de développement durable et inclusive. Elle constitue une condition essentielle pour améliorer l'allocation des ressources publiques, accroître l'impact des investissements et consolider la légitimité de l'État dans un contexte de crise multidimensionnelle.

Références bibliographiques

- AURIOL Emmanuel et LAFFONT Jean-Jacques, 1992, « Regulation by duopoly », *Economics at your fingertips*, 1(3), p.507-533.
- AYHAN Berkay & ÜSTÜNER Yilmaz, 2015, « La gouvernance dans les marchés publics : La réforme du système turc des marchés publics », *Revue internationale des Sciences administratives*, 3(81), p.680-701.
- BAD, 1999, *Politique du groupe de la banque en matière de bonne gouvernance*, Département des Opérations centrales, Abidjan, p.30.
- BAKKOUR Darine, 2013, « Un essai de définition du concept de gouvernance », *Etudes et Synthèses*, p.1-42.
- BARBAR Riham et FORGES Françoise, 2007, « Collusion dans les enchères : quelques apports des jeux coopératifs », *Revue Économique*, 58(5), p.965-984.
- BAYES Thomas, 1764, «Studies in the History of Probability and Statistics: IX. Thomas Bayes's Essay Towards Solving a Problem », *Biometrika*, 45, p.296-315.
- CAMARA Oumar, 2023, *Analyse de la contribution des procédures des passations des marchés publics à la performance de la gestion des projets des BTP à Bamako*, Thèse de doctorat en Comptabilité, Contrôle, Audit, IPU, Bamako, 234 p.
- CAMARA Oumar et THERA Souboua, 2023, « Les procédures des passations des marchés publics au Mali : la non-maîtrise des procédures et le manque de transparence », *Revue Française d'Economie et de Gestion*, 4(8), p.276-294.
- CHARREAUX Gérard, 1996, « Vers une théorie du gouvernement des entreprises » *Researchgate*, p.1-56.
- CHARREAUX Gérard et D'ESBRIERES Philippe, 1998, « Gouvernance des entreprises : valeur partenariale contre valeur actionnariale », *Revue FCS*, p.1-30.
- CHARREAUX Gérard, 2011. « Quelle théorie pour la gouvernance ? De la gouvernance actionnariale à la Gouvernance cognitive et comportementale », *CRF*, p.1-26.
- CHESNEAU Christophe, 2023, *Modèles de régression*, Université de Caen-Normandie, 126 p.
- CNUDCI, 2011, *Loi type sur la passation des marchés publics*, New York, 80 p.

COOPER Kenneth, 1993, *The rework cycle: benchmarks for the project manager*, Project Management Journal, 24(1), p.17-21.

DE FERRANTI David, JACINTO Justin, ODY Anthony, RAMSHAW Graeme, 2014. *Pour une meilleure gouvernance : Un nouveau cadre d'analyse et d'action*, NH, Paris, 220 p.

DE GIRARDIN Emile, 1852, *La politique universelle*, Grand et Leipzig, Bruxelles, 449 p.

DELEPLACE Ghislain et Lavialle Christophe, 2017, *Histoire de la pensée économique*, Dunod, Malakoff, Paris, 224 p.

DEMSETZ Harold, 1968. « Le coût de la transaction », *Le journal trimestriel d'Économie*, 82(1), p.33-53.

DIRECTIVE n°04/2005/CM/UEMOA, 2005, *portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public dans l'UEMOA*, 35 p.

DUFOUR Muriel, VALADE Delphine, ZOGNING Felix, NOGUERA Florence & PLANE Jean-Michiel, 2021, *La gouvernance dans tous ses états*, Editions EMS, Paris, 390 p.

DICKO Abderhimou, 2018, *Droit des marchés publics au Mali, cadre harmonisé des marchés publics au sein de l'espace UEMOA, Procédures de passation des marchés des bailleurs de fonds*, L'Harmattan-Mali, Bamako, 485 p.

FELLOUS Gérard, 2007, *Les médiateurs, acteurs de la bonne gouvernance*, AOMF, 11 p.

FLAMME Maurice-André, 1969, *Traité théorique et pratique des marchés publics, t. 1, Théorie générale des contrats de l'administration. Conclusion des marchés publics, t. 2, L'exécution du marché public*, Bruxelles, Etablissements Emile Bruylant, 823 et 1101 p.

FORSYTHE Robert, ISAAC Mark et PALFREY Thomas, 1989, *Theories and Tests of 'Blind Bidding' in Sealed Bid Auctions*, *Rand Journal of Economics*, 20, p.214-238.

FOURATI Souhir et NSALOU Lewis, 2022, *Regards croisés sur l'achat public*, Paris, APASP, p.159-222.

FRIEDMAN Lawrence, 1956, «A competitive bidding strategy», *Operations research*, 4, p.104-112.

GARFATTA Riadh, 2010, *Actionnariat salarié et création de valeur dans le cadre d'une gouvernance actionnariale et partenariale : application au contexte français*, Thèse de doctorat en Sciences de Gestion, Bourgogne, 365 p.

- GOBIN Corinne, (2007), « Gouvernance », *Quaderni*, n°63, p.54-57.
- HARSANY John, 1967, « Games with Incomplete Information Played by Bayesian Players », Part I : The Basic Model, *Management Science*, p.159-182.
- HICHAM, Amakhir et Zakaria, Benghazala, 2023, « Le cadre théorique de la gouvernance des entreprises : Un essai de synthèse », *I.J.F.A.E.M.A*, 5(2), p.264-280.
- HOOD Christopher et JACKSON Michael, 1992, «The new public management», *CBPA*, n°64, p.16-24.
- HUYNH-Quan-Suu, C., 2017, « Note sur l'étymologie du terme "gouvernance" », *Service de traduction europa.eu*, p. 1-2.
- JANG Jinseop, MCSPARREN Jason & RASHCHUPKINA Yuliya, 2016, « Global governance: present and future», *Palgrave communications*, p.1-5.
- JEAN-CHRISTOPHE, Duval, 2017, *L'essentiel du droit des marchés publics*, Ellipses, Paris, 3^e édition, 128 p.
- JENSEN Michael et MECKLING William, 1976, «Theory of the Firm: managerial behavior, agency costs and ownership structure», *Journal of Financial Economics*, n°3, p.305-360.
- JUBAN Jean-Yves et al., (2015). « Les scop relèvent-elles d'un modèle de GRH homogène ? Enseignements d'une recherche de terrain », *Association de Gestion des Ressources humaines*, 2(15), p.79-98.
- LEXIQUE des termes juridiques, 2017-2018, Dalloz, Paris, 25e édition, 2158 p.
- LOMPO Etienne, 2015, *Mécanismes de gouvernance des marchés publics au Burkina Faso : État des lieux et perspectives*, Master en Gouvernance et Management public, Dakar, 66 p.
- MILGROM Paul, 2004, *Mettre la théorie des enchères au travail*. La Presse de l'Université de Cambridge, Cambridge.
- MIRRLEES James, 1971, « Optimal taxation and public production I : production efficiency », *The American Economic Review*, 61(1), p.8-27.
- MORAND-DEVILLER Jacqueline, BOURDON Pierre, POULET Florian, 2017. *Droit administratif*, Lextenso, Paris, 15^e édition, 968 p.

MORI, Pier Angelo et DONI, Nicola, 2010, « The economics of procurement contract awarding: Problems and solutions in theory and practice », *Journal of Public Procurement*, 10, p.93-120.

EKANEY Ndolo, 2014, *Etude exploratoire de l'impact des déterminants de la passation des marchés publics sur la qualité des projets d'infrastructures routières au Cameroun*, Mémoire de Maîtrise en Sciences économiques et Administratives, Université du Québec, 151 p.

O'SHAUGHNESSY Wilson, 2006, *Guide méthodologique d'élaboration et de gestion de projet*, tome 1, Éd. SMG, 126 p.

PITSEYS John, 2010, « Le concept de gouvernance », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, 2(65), p.207-228.

RAGHURAM Rajan et ZINGALES Luigi, 2001, « L'influence de la révolution financière sur la nature des entreprises », *Revue économique américaine*, 91(2), p.542-559.

SIMULA, Laurent et TRANNOY Alain, 2007, « Imposition optimale sur le revenu et théorie des incitations : un chassé-croisé », *Regards croisés sur l'Economie*, 1(1), p.182-199.

SY Ousmane, 2009, *Gouvernance, paix et stabilité ? Des questions mondiales, qui appellent des réponses spécifiques en Afrique*, Atelier : Panorama des conflictualités actuelles : Afrique, Asie, Amérique latine et Europe, San José, Costa Rica.

THAÏ Khi V., 2001, « Les marchés publics réexaminés », *JMP*, 1(1), p.9-50

TERCIEUX Olivier, 2006. « Sélection d'équilibre par l'information incomplète », *Revue d'Economie industrielle*, p.85-103.

TIROLE Jean, 2008, *Leçons d'une crise*, Toulouse school of economics, Toulouse, France, 77 p.

VICKREY William, 1961, « Counterspeculation, auctions and sealed tenders », *Journal of finance*, 16, p.8-37.

NEUMANN John von et MORGENSTERN Oskar, 1944. *Theory of Games and Economic Behavior*, Princeton University Press, 1^{ère} édition, 668 p.

WILLIAMSON Olivier, 1975, « Markets and Hierarchies: Analysis and Antitrust Implications », *New-York: The Free Press*, p.5-216.

YAKOUBI Smaine, 2008, *Gestion des marchés publics*, Imprimeries Sijelmassa Meknes, Meknès, 200 p.